



COMMUNE DE SAINT-FRANCOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Conseil Municipal
du Jeudi 19 Septembre 2024

Affaire n° 11 - Délibération N° 2024-09/054

Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil Portuaire du Port Multimodal.

L'an deux mille vingt-quatre et le Jeudi dix-neuf Septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FRANCOIS, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PERIAN, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 13 Septembre 2024

Date d'affichage : 13 Septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

PRÉSENTS	PROCURATION A	ABSENTS	EXCUSÉS
22	07	04	00

Nombre de Conseillers votants : 29

M. Jean-Luc PERIAN	Maire	x			
M. Jean SUEDOIS	1 ^{er} Adjoint	x			
Mme BROSIUS Myriam Lucie	2 ^{ème} Adjoint	x			
M. VINGADASSAMY Eddy	3 ^{ème} Adjoint			x	
Mme CAMIER Barbara	4 ^{ème} Adjoint	x			
M. Patrice BABOURAM	5 ^{ème} Adjoint	x			
Mme Nelly SEJOR	6 ^{ème} Adjoint	x			
M. Michael COPANEL	7 ^{ème} Adjoint	x			
Mme Annick Claude Claire LABRY	8 ^{ème} Adjoint	x			
M. Terry LENDO	9 ^{ème} Adjoint				
M. Alain PARSHAD	Conseiller Municipal	x			
Mme FERLY Lydie	Conseiller Municipal	x			
Mme Mugette DAIJARDIN	Conseiller Municipal	x			
Mme Sonia DIEUPART-RUEL	Conseiller Municipal			Mme Myriam Lucie BROSIUS	
M. ABELA Jean-Marie	Conseiller Municipal	x			
M. ALBERT Richard	Conseiller Municipal			M. Michael COPANEL	
M. LORIDON Eddy	Conseiller Municipal	x			
M. Julien YENGADESSIN	Conseiller Municipal	x			
Mme Sandra SENELLIER	Conseiller Municipal	x			
M. Olivier POININ	Conseiller Municipal	x			
Mme Gladys LISON	Conseiller Municipal			Mme Lydie FERLY	
Mme JEANNY-EVARISTE Nataëlle	Conseiller Municipal	x			
Mme BADDHA-MOURADI Viviane	Conseiller Municipal	x			
M. MAUSSE Michel	Conseiller Municipal			M. Jean-Luc PERIAN	
Mme LOSBAR Yvonne	Conseiller Municipal	x			
M. MARY Teddy	Conseiller Municipal	x			
Mme PAVIOT Lydie	Conseiller Municipal			M. Teddy MARY	
M. HIRA René	Conseiller Municipal				x
M. DUVERGER Maurice	Conseiller Municipal				x
Mme CAZIMIR Marina	Conseiller Municipal			Mme Yvonne LOSBAR	
M. VEYRIER Didier	Conseiller Municipal	x			
Mme PEROUMAL Sophie	Conseiller Municipal	x			
Mme CHIPOTEL Véronique	Conseiller Municipal			M. Didier VEYRIER	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 02/10/2024

ID : 971-219711256-20240919-054-DE

Berser
Levrault

Le quorum étant en début de séance à vingt-et-un (21) présents et cinq (05) représentés, il passe après l'arrivée de Madame Mugette DAIJARDIN au début du 2^{ème} point, le départ de Monsieur Richard ALBERT pendant la discussion du 2^{ème} point laissant procuration à Monsieur Michael COPANEL et l'installation de Madame Viviane BADDHA-MOURADI et de Monsieur Michel MAUSSE en qualité de Conseiller Municipal en lieu et place de Monsieur Marc CAPY et de Madame Mélila PHOUDIAH, Conseillers Municipaux démissionnaires, à vingt-deux (22) présents, sept (07) représentés et quatre (04), portant ainsi à vingt-neuf (29) le nombre de présents ou représentés.

Le point est mis en discussion par le Président.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), Madame Nataëlle JEANNY-EVARISTE, est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

Affaire n° 11 – Délibération N° 2024-09/054
Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil Portuaire du Port Multimodal.

Le Port Multimodal de Saint-François, anciennement départemental, est désormais géré directement par la commune.

Il convient, suite à l'élection du nouveau Maire de la commune de Saint-François le Mardi 16 Juillet 2024, de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil Portuaire du Port Multimodal.

Il est proposé de fixer paritairement sa composition à dix (10) membres, soit cinq (05) membres choisis par le Conseil Municipal et cinq (05) membres arrêtés par le Maire parmi des personnes qualifiées.

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° du 2010-22/1ère R du 05 Mai 2010 du Conseil Général de la Guadeloupe portant transfert du Port Départemental à la Commune de Saint-François ;

Vu l'arrêté n° 2012-24 du 1^{er} Octobre 2012 du Préfet (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe) portant transfert en pleine propriété du port départemental et intégration dans le domaine public communal ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de nommer ses représentants au Conseil Portuaire ;
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré ;

DÉCIDE à l'unanimité :

Article 1 : DE FIXER paritairement la composition du Conseil Portuaire du Port Multimodal à dix (10) membres, soit cinq (05) membres choisis par le Conseil Municipal et cinq (05) membre arrêtés par le Maire parmi des personnes qualifiées.

Article 2 : DE DÉSIGNER, pour le représenter au sein du Conseil Portuaire, les 5 membres suivants :

- M. Olivier POININ,
- M. Jean SUEDOIS,
- M. Terry LENDO,
- Mme Annick Claude Claire LABRY,
- Mme Yvonne LOSBAR.

Article 3 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture
le 01/10/2024
Et publication ou notification
du 02/10/2024
Affichée en Mairie, le
02/10/2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire



Jean-Luc PERIAN.

